

Economie – la filière nautique 4 fois plus contributrice à l'économie française qu'annoncé par les statistiques officielles !

Le 9 septembre 2015 par ActuNautique.com



La Fédération des Industries Nautiques et le Conseil Général du Morbihan ont réalisé une enquête originale, dont l'objectif était de connaître le véritable impact économique que représente la filière nautique pour l'économie française.

A l'origine de cette étude, une intuition : le fait que la filière nautique serait nettement plus contributrice à l'économie que ce que les statistiques officielles veulent bien dire, du fait de la non consolidation d'activités regroupées dans des codes statistiques parfois fort éloignés du nautisme...

En novembre 2014, la **FIN** et le Conseil Général du Morbihan signent donc une convention de partenariat dont l'objectif est in fine de faire bénéficier les entreprises de la filière nautique morbihannaise d'un accompagnement renforcé.

Une démarche qui nécessite de connaître ces entreprises et qui doit déboucher sur une méthodologie pratique, déclinable sur l'ensemble du territoire national.

Car le problème du nautisme réside dans la définition même de son périmètre, qui se restreint pour les pouvoirs publics à quelques codes NAF relatifs à la construction et à l'entretien des bateaux de plaisance. Une situation qui de facto fait sortir des statistiques de très nombreuses activités et minore l'impact réel de la filière et son importance économique aux yeux des décideurs publics.

Au terme d'une étude approfondie, les différentes activités sont regroupées au sein de 4 grandes familles, à savoir la construction et l'entretien de bateaux, les ports de plaisance et sites de mouillage, les activités nautiques et les événementiels nautiques.

Les enquêtes qualitatives et terrain menées par les services économiques du Conseil Général permettent in fine d'aboutir à un chiffre surprenant : **le poids économique réel de la filière s'établit à près de 900 millions d'euros pour le département du Morbihan, là où les statistiques officielles faisaient état de... 200 millions à peine !**

Ces 874 600 000 euros se répartissent entre 528 100 000 de retombées directes et 346 572 000 de retombées indirectes.

- **Industrie – commerce – services** : 446 500 000 d'euros de retombées directes et 312 340 000 retombées indirectes
- **Ports de plaisance** – 28 693 906 d'euros de retombées directes et 8 955 000 d'euros de retombées indirectes.
- **Activités nautiques** – 43 240 000 d'euros de retombées directes et 518 600 d'euros de retombées indirectes
- **Événementiels nautiques** – 9 655 600 d'euros de retombées directes et 24 758 000 d'euros de retombées indirectes

Il apparaît que cette nouvelle approche économique globale permet une estimation au plus juste du poids économique de l'activité nautique et plaisance, en dévoilant un potentiel multiplié par 4, ce qui devrait sans doute radicalement modifier l'appréhension de la filière par les politiques et la technostructure de l'Etat.

Et sans doute inciter certains élus à modérer leur appétit fiscal quant à la filière, le dernier exemple de taxe mouillage étant dans tous les esprits...